



À l'attention des webmestres de spip

Particularités des SPIP académiques

publié le 19/12/2011 - mis à jour le 15/03/2013

Descriptif :

Comme son nom l'indique, cet article ne s'adresse qu'au seul administrateur du site. Les fonctionnalités telles que le suivi automatisé de l'activité éditorial ou l'annonce des nouveautés sont abordées.

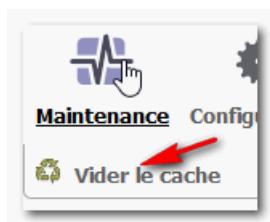
Sommaire :

- Vider le cache du site
- Ordonner les rubriques
- Ordonner les articles dans une rubrique
- La corbeille

Cet article ne s'adresse qu'aux auteurs "webmestres-administrateurs" de nos sites SPIP.

Vous avez accès aux paramètres du site dans votre interface d'administration. Ces pages sont déjà **préconfigurées** pour un fonctionnement optimal de votre site. Vous devez donc être prudent et manipuler ces pages avec précaution.

● Vider le cache du site



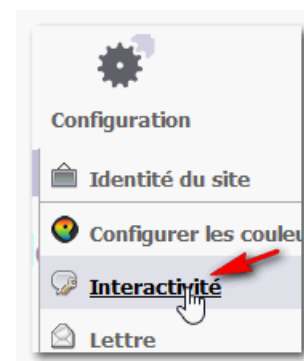
En cliquant sur le bouton du menu "Maintenance", vous pourrez vider le cache.
A utiliser lorsque de nombreux changements ont été effectués et que vous souhaitez éviter le "recalcul" page à page.

○ 2. Suivi de l'activité éditorial

Cette fonction permet d'**informer** les destinataires de votre choix des "**publication**" et des "**demandes de publications**".

Pour le mettre en place :

- aller à la page "Interactivité" de l'espace "Configuration" ;
- cocher la case "Envoyer les annonces à l'adresse"
et saisir un ou plusieurs courriel(s) dans le champ (séparés par des virgules).



Suivi de l'activité éditoriale

Afin de faciliter le suivi de l'activité éditoriale du site, SPIP propose une mailing-list des rédacteurs, l'annonce des demandes de publication. Si plusieurs adresses électroniques sont utilisées, elles doivent être séparées par des virgules.

Ne pas envoyer d'annonces éditoriales

Envoyer les annonces à l'adresse (aux adresses)

à l'adresse :

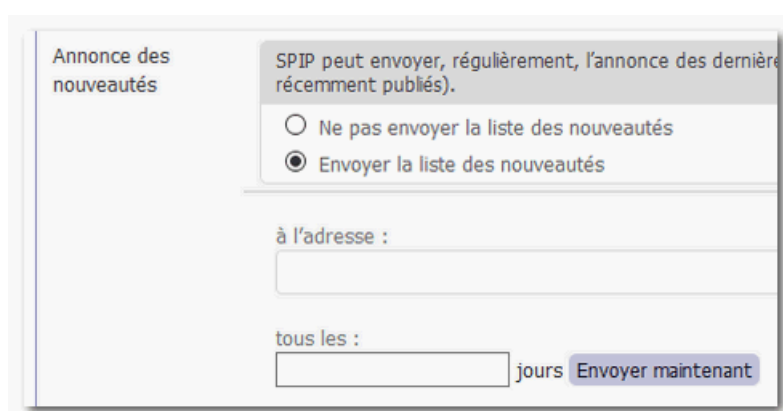
A chaque *demande de publication* ou à chaque *validation d'article* un courriel sera automatiquement envoyé aux adresses électroniques déclarées.

○ 3. Annonce des nouveautés

Cette fonction permet d'envoyer automatiquement et selon la périodicité choisie un **courriel** d'annonce des **derniers articles publiés** aux destinataires de votre choix.

Pour la mettre en place :

- aller à la page "Interactivité" de l'espace "Configuration" ;
- cocher la case "Envoyer la liste des nouveautés" et saisir un ou plusieurs courriel(s) dans le champ (séparés par des virgules).



- saisir la périodicité (en jours) que vous souhaitez retenir.

A chaque *publication* un courriel sera automatiquement envoyé aux adresses électroniques déclarées selon la périodicité retenue.

● Ordonner les rubriques

Le **numérotage** est conseillé et affranchit de l'affichage automatiques par ordre alphabétique.

- ▶ Les numéros n'apparaîtront pas à l'affichage mais serviront uniquement au **tri**.
- ▶ Pour numéroter de manière pérenne, penser à numéroter par **dizaine**, cela laisse une marge de manœuvre pour insérer ultérieurement d'autres rubriques.

Exemple pour l'intitulé des 2 premières rubriques de ce site :

- 10. SPIP, mode d'emploi !
- 20. La charte des auteurs du web pédagogique

ATTENTION : Veillez à respecter la syntaxe "numéro + point + espace + nom_de_la_rubrique".

● Ordonner les articles dans une rubrique

Dans les rubriques, les articles sont ordonnés par ordre anti-chronologique (de la date la plus récente à la date la plus ancienne). Mais il est parfois souhaitable de les afficher par ordre d'importance.

Pour y parvenir, il suffira d'adopter la même méthode que les rubriques présentée ci-dessus :

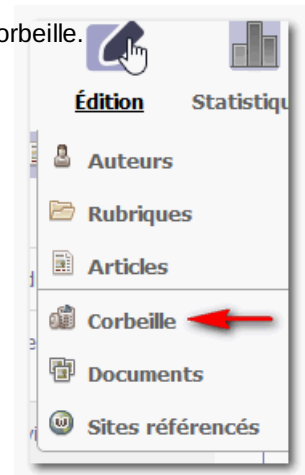
"numéro + point + espace + titre_de_l'article"

● La corbeille

Lorsqu'un *article*, un *auteur*, un *site référencé* est supprimé, il est systématiquement placé dans la corbeille. La corbeille rassemble les éléments par catégorie.

En accédant à cette corbeille, vous pouvez ainsi :

- ▶ Récupérer un éléments précédemment supprimé (lien "*voir les détails*").
- ▶ Supprimer définitivement un éléments qui y est stocké (bouton "*Effacer la sélection*").
- ▶ Supprimer définitivement l'ensemble du contenu d'une catégorie (bouton "*Tout effacer*").



Corbeille

Rechercher

1 article dans la corbeille

#95 - Libertés individuelles et droits fondamentaux
5 janvier 2012 09:04 -

Les libertés individuelles Il est formellement interdit de collectives faisant apparaître de manière directe ou indirecte, les origines raciales, les convictions religieuses. La loi « informatique et libertés » reconnaît un droit d'accès et de rectification aux donvidus : droit à l'information préalable (obligation d'informer toute personne de l'utilisation des informatisées la concernant) ; droit de curiosité (...)

Voir les détails

Effacer la sélection Tout effacer

1 site dans la corbeille

#50 - La charte des auteurs du web pédagogique
6 avril 2010 14:35 -

[Voir les détails]

Effacer la sélection Tout effacer